

Réunion PEDT 2015-2016
COMITE DE PILOTAGE n°3
Compte Rendu du lundi 30 mai 2016 à 18h30

PRESENTS :

Pour la commune :

Mmes GIROUD Régine Adjointe aux affaires sociales, SEMET Marie-José Adjointe aux affaires scolaires, KERDOUDI Hadda Responsable du service scolaire, CELIA Catherine Directrice du centre de loisirs municipal, MICOLAUD Agnès et KORICHI Fatie Référentes TAP.

Directrices des écoles ou représentants :

Mmes GULLING Marie-Noëlle (BOVP), CHARPENEL Sandrine (BOVM), TARGHETTA Patricia (KERG), HENRIQUES Estelle (MENP), ANTUNES Nathalie (MENM), BARGETZY Geneviève (CDF)

Représentants des parents d'élèves :

Mmes PELLETIER Jocelyne (CDF), MARGEZ Michèle (MENM), ROTH ??? (MENP), GUTESMAN Véronique (MENP), REYNIER Delphine (BOVP), BRAZIER-CHASSAGNE Elisabeth (KERG), COLSON Cathia (BOVM), BADARD Anne (BOVP) et BARRAS Véronique (MENM).

EXCUSES :

Mrs BUSSY Christian Maire, BRAHIM David Responsable Communication, SOURDEVAL Philippe Président O.M.S, CHARIGNON Stéphane Parent d'élèves BOVP, Mmes VELLAY Inspectrice de l'E.N Circonscription Dombes, MOLY-BERNIN Aurore Directrice du CCAS et BOCAUD Valérie Directrice générale des services, METAYER Valérie Membre du CHSCT.

Mme SEMET ouvre la séance en remerciant les personnes présentes, excuse les absents et rappelle l'ordre du jour :

- 1) *Bilan de la dernière Période*
- 2) *Mise en place des TAP 2016/2017*
- 3) *Questions diverses*

puis donne la parole à Agnès MICOLAUD qui expose le bilan de la dernière période.

1) Bilan

- **Effectifs** : globaux et évolution par école

Ecole	Eff. Mars 2016	Eff. Mai 2016	Juin 2016
CDF	80	81	81
Kergomard	28	28	28
Ménel Maternelle	30	30	30
Ménel Elémentaire	69	68	70
Bovagne Maternelle	40	40	40
Bovagne Elémentaire	115	112	112
Total TAP	362	-3 → 359	361
RAPPEL	SEPT : 346		→ + 15

Dus à :

→ 5 désinscriptions pour cette période : 3, fratries (raisons financières), 1 (raison médicale), 1 (raison personnelle),

→ 2 nouveaux inscrits : 1 reprise de travail et 1 raison personnelle.

→ 2 nouvelles inscriptions à partir de juin à l'école du Ménel.

- **Inscription / Communication :**

Les dossiers d'inscriptions Périsco/TAP ont été distribués ces deux dernières semaines aux enfants inscrits aux Temps d'Activités Péri-éducatifs par les intervenants et les agents du périscolaire. Des affiches ont également été mises à l'entrée des écoles pour information. La date butoir du retour **complet** des dossiers d'inscription a été fixée au vendredi 24 juin (date de l'exposition).

Mme HENRIQUES demande si les dossiers d'inscription TAP ont été remis uniquement aux familles dont les enfants sont inscrits cette année. **Mme MICOLAUD** répond oui, et informe tous les autres moyens d'affichage (école, service scolaire, panneau lumineux, site de la ville).

Mme ANTUNES demande si les nouvelles petites sections en maternelle ont eu l'information. **Mme KERDOUDI** répond que le service scolaire transmet les informations lorsque les familles viennent inscrire leurs enfants à l'école.

- **Exposition :**

Nous avons distribué, en même temps que les dossiers d'inscriptions, un flyer informant de l'exposition TAP qui aura lieu le Vendredi 24 juin au Centre de Loisirs. Nous l'avons remis également aux directrices des écoles. Nous avons décidé de profiter de cet évènement pour exposer des travaux réalisés par les enfants du périscolaire et des mercredis.

- **Echanges inter groupes TAP :**

Cette 2^{ème} période, le groupe Conte Théâtral de l'école du Ménel a, à nouveau, présenté leur activité aux groupes TAP maternelle et élémentaire de l'école. Les enfants ont lu leurs histoires drôlement imaginées à partir de contes connus et choisis. Cette représentation a été médiatisée par la presse.

La décoration des ronds-points de la commune, ayant pour thème « la mer », s'est également reconduite avec la participation des groupes TAP YOGA et ESPAGNOL de l'école du Champ du Foire.

- **Sécurité :**

Comme nous l'avions évoqué lors de notre dernière réunion, nous avons effectué les exercices d'évacuation dans les établissements scolaires. En mars pour les écoles Bovagne, Ménel, Champs de Foire et en mai pour l'école de Kergomard.

Ces exercices ont permis de conforter nos protocoles, rassurer nos intervenants et de réajuster certains points sur notre organisation fonctionnelle notamment, concernant les cartables des enfants mangeant au restaurant scolaire déposés près des issues de secours. Nous avons ainsi modifié leur emplacement avec l'aide des agents de surveillance.

Ces exercices seront renouvelés à la rentrée prochaine en ajoutant les exercices de confinement. .

- **Sondages familles/enfants :**

Sondages distribués : 365, Retournés 166, soit un taux de participation de 45.8%

Ecoles	Nbre Retour	% Retour
CDF	35 (80)	43.75%
Kergomard	8 (28)	28.57%
Ménel Maternelle	8 (30)	26.66%
Ménel Elémentaire	47 (69)	68.11%
Bovagne Maternelle	21 (40)	52.50 %
Bovagne Elémentaire	47 (115)	40.87%
TOTAL	166 (362)	45.86%

Dans l'ensemble, plus de 90% sont satisfaits. Le résultat détaillé sera envoyé par mail prochainement.

Mme SEMET souligne les écoles ayant le meilleur retour : Ménel élémentaire et Bovagne maternelle

Mme PELLETIER souhaite que l'on puisse rajouter une ligne « remarques » sur les prochains sondages et de formuler des questions plus ouvertes.

Agnès MICOLAUD précise ensuite que les intervenants ont été consultés pour connaître leur bilan concernant :

- Le fonctionnement général : L'avis des intervenants est très satisfaisant.
- La mise en place de leur projet : Dans l'ensemble les projets ont été maintenus. Certains ont été modifiés en raison de l'effectif ou de l'ambiance du groupe voire même l'implication des enfants.
- Les groupes d'enfants : Bon échange avec les groupes, cependant certains enfants manquent énormément de discipline de par leur vocabulaire, attitude, geste déplacé et refus de faire.

A ce jour, nous avons procédé à 2 exclusions temporaires de 1 mois et envoyé 8 courriers d'avertissement. Nous sommes également en contact régulier avec certaines familles pour nous aider à gérer l'attitude de leur enfant. Nous restons aussi en lien avec les directrices des écoles pour échanger sur le comportement de certains enfants afin de mieux réagir.

Suite à ces faits, nous prévoyons une modification de l'article 8 « règle de vie » du Règlement Intérieur.

Mme GULLING prend la parole pour faire remonter que des parents « confondent » l'école et les TAP. Certains se dirigent vers l'école pour régler des problèmes du TAP apparemment conseillés par les intervenants. Il faudrait peut-être communiquer davantage sur le service qui gère les Temps d'Activités Péri-éducatifs. **Mme MICOLAUD** répond que nous avons informé du mieux que possible les parents sur la reprise de la gestion des TAP par le Centre de Loisirs (CCAS) aux moyens d'affiches, de mots et par le site internet. **Mme GULLING** suppose qu'il y a peut-être une confusion du terme « directrice » de l'école et du Centre de Loisirs quand les intervenants parlent aux parents. **Mme MICOLAUD** prend note de cette remarque.

Mme GIROUD ajoute que le CCAS de la Mairie tient à une transparence entre l'école et les TAP.

Mme GUTESMAN souhaite savoir si le manque de discipline est plus fréquent chez les élémentaires ou les maternelles. **Mmes CELIA et MICOLAUD** répondent que malheureusement le constat est le même pour les 2.

- Les lieux, le matériel : Les intervenants sont satisfaits des lieux où ils exercent leur activité et du matériel fourni est mis à leur disposition (rapidité des courses, commandes, achats, copies....)
- La relation avec les équipes : (intervenants / référents) : Très satisfaisante par l'échange des binômes et l'écoute des référents.
- Des observations ont été émises :
 - La parité a été soulevée pour que les groupes soient plus homogènes.
 - L'implication d'enfants issue d'inscriptions atypiques est difficile. En effet, certains sont présents une semaine sur deux pour des raisons « éducatives » ou médicales.
 - La sieste a été remarquée, par le fait, que les petites sections dorment beaucoup. Des enfants se réveilleraient vers 15h45. La mise en place de l'activité en 2^{ème} heure est différente de celle prévue dans notre organisation. En effet, dans le cadre des TAP, nous avons souhaité respecter le rythme de l'enfant et tout particulièrement en maternelle. Pour cela, nous avons proposé différents temps en début d'après-midi (de sieste avec réveil échelonné pour les PS, de repos pour les MS et de calme pour les GS).

Pour les PS, le temps de sieste a été organisé d'après des études sur les besoins physiologiques de l'enfant, en veillant à ce qu'il y ait toujours de la lumière naturelle assombrie, en commençant l'activité d'éveil pour les enfants ne dormant pas **au bout de 20mn** et à rendre la pièce, petit à petit, plus lumineuse à partir de 14h45 et claire à partir de 15h en ouvrant complètement le rideau et la porte. Malgré cela, certains enfants dorment toujours profondément et nous nous interrogeons sur le fait de les réveiller. **Mme HENRIQUES** propose de demander l'avis aux représentants de parents d'élèves sur ce sujet. **Mme Roth** pense qu'il faut laisser les petits dormir.

Mmes PELLETIER et BRAZIER-CHASSAGNE demandent à connaître l'organisation de la sieste et quelles sont les consignes données aux intervenants à ce sujet ? **Mme MICOLAUD** informe que les intervenants sont prévenus et leur activité est réfléchi de manière à accueillir progressivement le groupe en entier. A savoir qu'au Centre de Loisirs, le lieu du dortoir et de l'activité est le même, ce qui amène plus de facilité pour l'intervenant. Dans les autres écoles, le lieu de l'activité est dans une salle mitoyenne au dortoir.

Mme SEMET interroge les enseignantes afin de connaître leur avis et savoir comment se déroule le temps de sieste à l'école. **Mmes TARGHETTA et ANTUNES** répondent qu'en règle générale, elles laissent les enfants dormir jusqu'à 15h30 puis elles commencent à les réveiller afin qu'ils puissent être prêts pour rentrer chez eux. **Mme CHARPENEL** demande combien d'enfants sont concernés. **Agnès** répond 2 ou 3, les intervenants sont assez souples et font des pauses régulièrement.

Mme BARRAS demandent qui fait remonter ces observations. **Mme MICOLAUD** répond que ce sont les intervenants suite aux remarques de parents et souligne qu'il est dommage que les parents ne viennent pas en parler au bureau TAP. **Mme BARRAS** précise que s'il n'y a pas plus de remontées via le sondage, la question ne se pose plus et qu'il faut laisser les enfants dormir. **Mme CHARPENEL** demande si les parents ont été informés de l'organisation de la sieste ou si ceci reste comme « bruit de couloir ». Dans ce cas-là, inutile de s'éterniser sur ce sujet.

Mme SEMET demande aux membres du comité s'il y a d'autres questions sur cette 1ère partie avant de passer à l'organisation de l'année prochaine.

Mme REYNIER intervient et demande s'il ne serait pas possible que la Directrice du Centre de Loisirs se déplace dans les TAP pour rappeler les règles de vie car l'enfant peut s'habituer à certaines personnes et ne plus les craindre. **Mme CELIA** répond que c'est tout à fait envisageable. **Mme GIROUD** ajoute que Mme Micolaud le fait déjà. **Mme BARRAS** souligne qu'il est important que les enfants aient les mêmes règles qu'à l'école et que les intervenants doivent être conscients de les faire appliquer. **Mme CELIA** précise que le service a mis en place des règles de vies en collaboration avec les directrices des écoles. En cas de nécessité, l'intervenant fait une pique de rappel. Elle rajoute que les référentes TAP ont eu à reprendre certains enfants pour des problèmes comportementaux.

Mme GIROUD tient à rappeler que pour certains intervenants extérieurs, malgré leur compétence dans leur domaine d'activité, ils ne sont pas tout à fait formés pour gérer ces situations. **Mme MICOLAUD** informe qu'effectivement certains intervenants extérieurs attendaient le dernier moment pour nous signaler les enfants difficiles ; sûrement dû à un sentiment d'échec. Suite à nos réunions régulières avec eux, nous les avons rassurés sur ce point et maintenant ils nous préviennent dès le début. Nous restons en lien, également, avec les directrices d'écoles pour échanger sur le comportement de certains enfants afin de mieux réagir.

Mme GULLING demande au bout de combien de temps les familles sont-elles prévenues ? **Mme MICOLAUD** remarque qu'elles le sont trop tardivement, au bout de 4 séances. C'est pourquoi nous allons changer notre protocole et donc le détailler clairement sur le règlement intérieur, trop succinct à ce jour.

Mme BADARD demande s'il y aurait une possibilité de continuité des règles de comportement mises en place à l'école sous forme de tableau journalier aux TAP ; au lieu d'utiliser des points verts/rouges, utiliser des smileys ou nuage/soleil... **Mme MICOLAUD** trouve l'idée intéressante mais difficilement applicable de part les différents départs des enfants au périscolaire, avec les nounous et de la mise en place du plan Vigipirate. Ce procédé fonctionne bien à l'école car c'est géré par classe suivant l'enseignante.

Mme COLSON demande comment est organisée la surveillance de la récréation. **Mme MICOLAUD** répond que la surveillance est assurée par tous les intervenants car c'est le moment d'échange des groupes avec beaucoup d'agitation et qui demande une forte surveillance. Après une année d'expérience, ce point sera abordé avec plus de consignes lors de notre réunion de rentrée avec toute l'équipe.

2) Mise en place des TAP 2016/2017 :

- Les groupes:

Actuellement nous organisons les groupes sur les effectifs actuels puis nous les ajusterons suite aux retours des inscriptions dont la date butoir est le 24 juin.

- Le choix des activités :

Aucun choix ne sera proposé mais, nous continuerons à répondre à l'un des objectifs des TAP qui est d'amener une ouverture et une découverte à l'enfant dans les 3 domaines d'activités : Artistique, Culturel et Sportif. De ce fait, nous avons demandé aux intervenants TAP d'apporter de nouvelles activités. Les projets sont en cours de réception. Les enfants auront connaissance du planning d'activités le 1^{er} jour des TAP.

- Le projet éducatif école :

Les projets d'écoles se renouvellent chaque année. Les TAP apportent toutefois une complémentarité par leurs activités et le service TAP reste en lien avec les directrices d'écoles notamment pour les règles de vie, les comportements des enfants et la mutualisation des locaux.

Mme GULLING informe que le projet de l'école Bovagne sera prêt en fin d'année et validé en septembre.

3) Questions diverses :

Mme ROTH demande si toutes les inscriptions seront acceptées. **Mme GIROUD** répond que oui, pour les dossiers qui seront déposés dans les délais et pour les nouveaux arrivants.

Mme ROTH se pose la question s'il est connaissance du nombre d'intervenants recruté sachant que nous attendons le retour des inscriptions fin juin. **Mme MICOLAUD** informe que certains intervenants reconduiront et d'autres pas pour raisons personnelles et congés parentaux.

Mme ROTH souhaite un rappel des effectifs par groupe actuel et s'interroge sur la constitution des groupes pour 2016/2017. **Mme MICOLAUD** répond que les groupes ont un effectif moyen en élémentaire de 13 et en maternelle de 10. Il y a une forte différence entre la maternelle Bovagne où les effectifs des groupes sont de 12 à 14 et celles de Kergomard et Ménel où les effectifs des groupes sont de 8 à 11.

Concernant le nombre de groupe par école, nous nous baserons sur les effectifs actuels en permutant les jours TAP correspondant pour 2016/2017.

Mme REYNIER demande la confirmation du non choix des activités pour l'année prochaine. **Mmes MICOLAUD et CELIA** répondent qu'en effet il n'y aura pas de choix l'année prochaine. Elles rappellent si un enfant ou un même groupe se retrouve dans une activité déjà pratiquée avec le même intervenant, celui-ci proposera une autre activité tout en restant dans le même domaine. Les projets de chacun sont en cours de réception et à l'étude.

Mme Roth s'étonne que les cartes Pokémon, interdites à l'école, soient permises pendant les TAP. **Mmes CELIA et MICOLAUD** informent que leur utilisation a eu lieu dans le cadre d'une activité « Ateliers Cartes, jeu de stratégie » encadrée par l'intervenant. Cette séance était sur une courte durée, en début de 2ème période (courant janvier) et qu'à ce moment-là, les cartes Pokémon n'étaient pas interdites. Nous prenons note de cette remarque.

Mme REYNIER demande si l'enveloppe budgétaire sera différente ou en hausse. **Mme GIROUD** confirme qu'il n'y aura pas d'augmentation ni de changement et que le budget sera présenté aux membres du comité de pilotage lors de la prochaine réunion car à ce jour le bilan financier n'est pas clos.

Mme GUTESMAN tient à faire remonter des points positifs en ce qui concerne les TAP de cette année, à savoir : les parents sont satisfaits de connaître le calendrier des activités de leurs enfants en début d'année, la réalisation de la plaquette qui est un support d'échange avec leurs enfants, les horaires tardives de l'exposition, les problèmes de perturbations pris en compte et résolus rapidement, et, malgré le non choix pour l'année prochaine, les choix de cette année ont été appréciés.

Mme COLSON tient également à faire un retour positif sur les séances TAP surtout en ce qui concerne l'escrime et l'atelier d'Antan.

Pour clore le débat, Mme SEMET demande de planifier la prochaine réunion de PEDT avant les élections des parents d'élèves.

La prochaine réunion du comité de pilotage est fixée au lundi 26 Septembre 2016 à 18h30 en salle du conseil municipal.

La séance est levée à 20h.